

QUE PEUT SIGNIFIER LA RECONCILIATION DANS UNE NATION ? REFLEXION AXIOLOGIQUE SUR LA RECONCILIATION POUR UNE PAIX DURABLE

AKPA Gnagne Alphonse

*Maître-Assistant au Département de Philosophie
Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan-Cocody (Côte d'Ivoire)
alphonseakpa@yahoo.fr*

Résumé

Que peut signifier la réconciliation dans une nation ? Tel est le sujet de communication qui nous a été attribué pour une conférence à la Haute École Galilée de Grand-Bassam. Ainsi énoncé, ce sujet fait appel à un autre beaucoup plus explicite, à savoir : qu'est-ce que la réconciliation pour une nation ? Autrement, quelle compréhension pouvons-nous faire de l'approche d'une vie de réconciliation nationale susceptible de rendre polis et heureux les citoyens d'une même nation ? Répondre à cette problématique nous conduit à satisfaire ces deux questions que sont : Qu'est-ce que la réconciliation ? Qu'est-ce que la nation ? Ces questions nous commandent à l'analyse conceptuelle des thèmes du sujet en vue d'aborder l'importance significative de la réconciliation dans une nation.

Mots clés : *Culture de paix, guerre, humanité, nation, réconciliation, société.*

Abstract

What can reconciliation mean in a nation ? This is the topic of communication that has been assigned to us for a conference at the Galilee University of Grand-Bassam. Thus stated, this topic appeals to another much more explicit one, namely : what is reconciliation for a nation ? Otherwise, how can we understand the approach to a life of national reconciliation that can make the citizens of the same nation polite and happy ? Responding to this problem leads us to answer these two questions : What is the reconciliation ? What is the nation ? These questions call for conceptual analysis of the themes of the topic with a view to addressing the significant importance of reconciliation in a nation.

Keywords : *Culture of peace, humanity, nation, reconciliation, society, war.*

Introduction

Ce thème de réflexion portant sur le sens de la réconciliation dans une nation est le sujet de communication qui nous a été proposé par la Haute École Galilée de Grand-Bassam en Côte d'Ivoire pour entretenir son auditoire lors des festivités de sa journée d'activités culturelles et

artistiques marquant la fin d'année scolaire et académique de l'année 2022 de ladite école. Au regard de la thématique générale formulée comme suit " immersion éducationnelle et entrepreneuriale dans la pratique des galiléens " en laquelle s'inscrivent toutes les activités de cette journée, il nous a été proposé un sujet de communication que nous trouvons à dessein car approprié au cadre éducationnel dans lequel nous évoluons. Le sujet de communication qui nous a été destiné s'intitule comme suit : « Que peut signifier la réconciliation dans une nation ? ». Ainsi libellé, ce sujet, dans son acception, nous convie à un autre sujet beaucoup plus explicite, à savoir : qu'est-ce que la réconciliation pour une nation ? Autrement, quelle compréhension pouvons-nous faire de l'approche d'une vie de réconciliation nationale au point de rendre polis et heureux les citoyens d'une même nation ? Au-delà de cette préoccupation contributive à la compréhension du sujet, la question fondamentale qui nous vient à l'esprit est la suivante : la stabilité rayonnante d'une convivialité citoyenne rassemblant les citoyens autour des valeurs de cohésion sociale peut-elle contribuer à la formation d'une nation civilisée, raffinée et polie ? Énoncé comme tel, ce sujet nous invite à un procès de conceptualisation des deux principaux thèmes qui le constituent, à savoir la réconciliation et la nation. Pour ce faire, la démarche que nous adoptons pour la compréhension de ce sujet nous renvoie à deux questions essentielles que sont : Qu'est-ce que la réconciliation ? Qu'est-ce que la nation ? Ces deux questions nous commandent à l'analyse conceptuelle pour la définition des termes essentiels du sujet que sont la réconciliation et la nation avant d'aborder l'analyse de la question de l'importance significative de la réconciliation dans une nation. Cependant, quelle définition renferme bien ces deux concepts ?

I. Approche conceptuelle des notions : réconciliation et nation

1. De la notion de réconciliation

Par définition, le terme de réconciliation renvoie au verbe réconcilier qui signifie, selon le dictionnaire encyclopédique Larousse 3 volumes en couleurs (1970, p. 2570), « remettre ensemble des personnes qui sont brouillées, des personnes qui se considèrent comme des ennemis ». La compréhension du sens étymologique du terme réconcilier est ici exprimé par Le Petit Robert (2019, p. 2144) qui indique l'idée de

« remettre en état, rétablir ». Autrement, le terme réconciliation désigne, pour ce même dictionnaire Larousse, le « raccommodement de personnes qui étaient brouillées ». Par raccommodement, il faut entendre le rapprochement des parties ou des personnes qui étaient séparées, divisées ou tout simplement des personnes qui sont devenues des adversaires. L'expression triviale du langage commun renvoie bien à des personnes qui ne se communiquent plus car ne se parlaient pas, mais qui se regardent désormais en chien de faïence. L'adversité, ici, renvoie à « l'état ou la situation de quelqu'un qui subit la rigueur éprouvante d'un autre qui lui est cependant proche ». Et, l'état de l'adversité est généralement causé par le fait de mener ou d'orchestrer à l'endroit de son prochain des actions subversives d'opprobre, de déshonneur, d'infamie, d'avilissement ou de disgrâce dont les termes malveillants, insoupçonnés et inattendus de ses actions conduisent inexorablement à une situation de séparation et de désunion entraînant une rupture radicale. L'entente se corrompt et s'estompe. Une fois la rupture est consommée alors les mis en cause s'exposent à une adversité prévisible et deviennent tout simplement des ennemis farouches et jurés.

Cependant, ce processus de brouille qui finit par transformer en adversaires irréductibles des personnes, jadis en parfaite harmonie, s'observe d'abord sur le plan amical, familial, conjugal, régional (communautaire), national...

Toutefois, le volet qui intéresse notre réflexion s'adresse bien au processus des adversités qui peuvent survenir ou opposer des citoyens d'une même nation et surtout de la manière de s'y prendre pour juguler, recoller et réunir en mettant ensemble les parties d'une même mère patrie disloquées. Parvenir ainsi à réunir les parties désagrégées ou rassembler les communautés dont les membres sont disloqués est bien l'objet de la réconciliation dans l'espace national. Mais, bien avant d'aborder cet essentiel aspect de notre analyse, essayons de définir la notion de nation qui se trouve être avec celle de la réconciliation les deux termes de notre sujet de réflexion.

2. De l'idée de nation

Par définition, le terme de nation désigne, selon le dictionnaire encyclopédique Larousse 3 volumes en couleurs (1970, p. 2130), l'« ensemble des êtres humains vivant dans un même territoire et ayant une

communauté d'origine, d'histoire, de mœurs et, souvent, de langue : Par exemple, la nation ivoirienne qui renvoie à une personne juridique formée par l'ensemble des individus (qui sont les ivoiriens) régis par une même constitution, distincte de ceux-ci et titulaire de la souveraineté ». Par cette définition, la nation renvoie donc à un ensemble de peuplement réuni en une communauté de vie et d'existence dont les individus partagent non seulement le même territoire, la même culture, la même langue mais aussi la même histoire d'un harmonieux vivre-ensemble originel. C'est cette signification que relève Le Petit Robert (2019, p. 1672) qui assimile la nation à un « groupe d'individus auxquels on suppose une origine commune ». Par conséquent, il convient de noter que la signification de nation met en évidence des individus, constitués de divers peuples, qui sont soumis à la tradition d'une communauté de vie et d'existence, c'est-à-dire des individus qui sont marqués d'un point de vue politique par la nature d'une longue tradition commune de vivre ensemble. En des termes simples et clairs, il s'agit de l'ensemble des hommes qui sont déterminés à vivre ensemble le lien d'une même volonté de communauté destinale dans le même espace social national. Ces hommes sont désignés et appelés par le terme citoyen. Ces citoyens sont donc conviés à une existence sociale pacifique, conviviale, paisible et d'entente mutuelle. Mais, il peut arriver que l'entente soit rompue. Cependant, si d'aventure cela arrivait aux citoyens vivant sur le même territoire alors quel sens peut bien connoter la réconciliation pour une nation ?

II. Du sens expressif de la réconciliation pour une nation

1. Quand peut-on parler de réconciliation dans une nation ?

À quel moment de la vie d'une nation peut-on vraisemblablement parler de réconciliation ? On parle de réconciliation dans une nation lorsqu'il y'a, soit :

Une guerre, entendue comme une agression ou une guerre d'occupation entretenue depuis l'extérieur par une rébellion nourrie par la volonté inouïe d'un groupe (composé de miliciens armés) qui désire l'accession au pouvoir de leur leader à la magistrature suprême de l'État. Cette guerre peut engendrer des divisions au sein de la nation. Or, diviser la nation ne signifie rien d'autre que diviser les habitants, les populations et les

peuples qui y vivent. C'est bien ces peuples désunis, par la faute de la guerre, qu'il faudrait bien remettre ensemble à travers un processus de réconciliation. Il peut également y avoir aussi :

- Un conflit armé, tout comme
- Une insurrection armée...

Et, tout comme la guerre, le conflit ou l'insurrection armée sème des troubles majeurs et crée des disparités en occasionnant des mouvements d'exode, c'est-à-dire des déplacements massifs des populations qui se voient dans l'obligation d'abandonner tous leurs biens au profit de la protection de leur vie. Ils sont donc obligés pour rester en vie de s'exiler, dans l'abandon des biens difficilement acquis durant leur existence, pour fuir la mort en se réfugiant ailleurs dans le dénuement total. Il faudra donc ramener ces habitants, ces populations et ces peuples meurtris pour avoir vécu des atrocités au point d'abandonner leur milieu de vie d'origine dans l'acceptation de l'ennemi d'hier comme son prochain, mais bien plus comme celui avec qui il doit partager l'affection d'un vivre ensemble harmonieux. Tout cela est possible à travers le processus de réconciliation. Une vraie réconciliation conduit à l'aboutissement d'un État organisé et harmonieux comme l'atteste Hegel lorsqu'il affirme que « l'état de nature est l'état de rudesse, de violence et d'injustice. Il faut que les hommes sortent de cet état pour constituer une société qui soit État » (Hegel, 1963, p. 59).

2. Le processus de réconciliation dans une nation

En temps de paix tout comme en temps de guerre, la réconciliation s'impose au vécu des citoyens d'une même nation. D'abord, en situation de non-guerre dans une nation, la question de la réconciliation est régulée par les bons rapports de coexistence pacifique qui déterminent les relations entre les individus d'une part et d'autre part entre les communautés au sein des divers peuples. On peut bien observer cela à travers le sens des alliances ethniques. Toutefois, pour le règne permanent d'un bon esprit de convivialité au sein des peuples traduisant le bonheur des femmes et des hommes, les Nations-Unies ont créé le concept de culture de la paix. Il convient de rappeler que le concept de culture de la paix a été formulé par le Congrès International sur la Paix qui s'est tenu en Afrique, précisément à Yamoussoukro (Côte d'Ivoire, en 1989). Dans la déclaration finale dudit Congrès, il a été recommandé

à l'UNESCO de « contribuer à la construction d'une nouvelle vision de la paix par le développement d'une culture de la paix sur le fondement des valeurs universelles du respect de la vie, de liberté, de justice, de solidarité, de tolérance des droits de l'homme et de d'égalité entre les hommes et les femmes ». Par cette proposition concevant la culture de la paix ainsi formulée et initiée par le congrès de Yamoussoukro, les Nations-Unies viennent donc d'instituer un concept novateur pour la promotion et la défense d'un idéal susceptible de sceller parmi les hommes la pérennité d'une paix durable sans laquelle il ne peut y avoir d'amitié ni de justice. C'est bien ce que fait remarquer Aristote lorsqu'il soutient que « si les citoyens pratiquaient de l'amitié, ils n'auraient nullement besoin de la justice » (Aristote, 1959, p. 230).

Mais, en temps de guerre qui, après la période de belligérance, cause d'immenses dégâts imprévisibles, il va alors falloir revenir aux fondamentaux du règne d'une véritable paix sociale. Cela passe nécessairement par la mise en place des conditions incitant le retour à l'ordre social paisible, à savoir :

- Créer un cadre social favorable à un environnement de paix,
- Organiser et envoyer des missions de paix auprès des déplacés de guerre et des exilés politiques pour préparer leur retour,
- Mettre en place un calendrier de retour progressif des déplacés de guerre et les exilés politiques,
- Créer un programme spécial comportant des facilités d'insertion socioprofessionnelle pour les victimes de guerre,
- Amorcer un cadre de dialogue direct inclusif réunissant les principaux leaders d'opinion ainsi que les acteurs de la société civile et des partis politiques.
- Sur le plan politique, les gouvernants doivent tout mettre en œuvre pour assurer le maintien d'un ordre social apaisé par la tenue des discours politiques au langage réconciliant inspirant l'amour, la paix et la cohésion sociale.
- Sur le plan social, les gouvernants doivent mettre tout en œuvre pour créer et maintenir les conditions matérielles et d'existence inspirant le rayonnement d'un vivre ensemble harmonieux des citoyens.

Voici indiquées, de façon non exhaustive, les conditionnalités à remplir pour espérer ramener le climat de paix rompu après la période de belligérance. Dans la nation constituée de citoyens issus de divers peuples dont les individus appartiennent à des formations politiques distinctes et

provenant bien d'horizons ethniques, culturels et régionaux différents les uns des autres, l'État a le devoir, en vertu des pouvoirs discrétionnaires que lui confère la souveraineté politique, de garantir la liberté des personnes et des biens des citoyens vivants sur le territoire national. À en croire John Rawls (1998, p. 116), « chaque personne a un droit égal à un système pleinement adéquat de libertés et de droits de base égaux pour tous, compatible avec un même système pour tous ». Le respect des droits et l'observation des libertés inaliénables sont des principes cardinaux à promouvoir pour le maintien d'une paix durable dans la nation. Que retenir alors au terme de cette réflexion sur la compréhension du sens de la réconciliation dans une nation ?

Conclusion

Au terme de notre réflexion portant sur le sujet intitulé “que peut signifier la réconciliation dans une nation ?”, nous pouvons retenir que la réconciliation est pour la nation ce qu'est la santé pour le corps humain. La vie de la nation dépend foncièrement de la parfaite entente qui rayonne au sein des citoyens. Le maintien de ce rayonnant ordre social, militant à la bonne marche de la vie des citoyens de la nation, requiert de promouvoir en permanence le concept de culture de la paix. Par l'observation des idéaux et principes prescrits par ce concept, les individus de la même nation sont appelés à entretenir en leur sein et pour le bonheur d'une vie sociétale harmonieuse des rapports fraternels en accord avec la convivialité sociale. Et pour cause, le concept de culture de la paix a la nécessaire exigence de booster la stabilité d'une vie concertée de réconciliation des fils et filles d'une même nation.

La dynamique d'une véritable existence humaine principalement axée sur la contenance d'un ordre de paix traduit la convivialité d'un bon esprit citoyen qui règne dans la nation. La détermination compréhensive de la réconciliation dont il est question ici renvoie bien à la volonté de l'acte librement consenti par l'individu ou par les membres d'un même espace social qui décident de faire taire leurs querelles et différends qui les opposent pour s'engager résolument sur la voie de la paix. Dans la réconciliation, on pardonne l'autre tel qu'il est et on l'accepte comme il était auparavant avant la discorde. La grande affliction, des individus troublés, provoquée par l'effet de la belligérance doit s'estomper par la mise en œuvre des moyens de consolation afin de soulager les blessés de

guerre, les déplacés ainsi que les exilés. L'acte réconciliant est sérieux, honnête et non hypocrite car il manifeste le rassemblement des cœurs pansés et apaisés dans une démarche inspirant le retour à l'ordre de l'esprit objectif.

Penser la réconciliation qui consiste, selon Le Petit Robert (2019, p. 2144), dans l'« action de rétablir l'amitié entre des personnes brouillées » tout en pensant à son fondement pour la nation, c'est d'appréhender les voies de recours nécessaires à l'effet de créer les conditions de survie paisibles dans la nation au grand bonheur des citoyens qui y vivent.

Pour notre part, la vie d'une nation extirpée de toutes les vicissitudes susceptibles de corrompre et compromettre la quiétude des citoyens est le plus grand défi que doivent relever les gouvernants ainsi que les principaux acteurs de la société civile. Ce défi pourrait bien se traduire dans l'appropriation par les nationaux des valeurs sociales inspirées du concept de culture de la paix universellement admis comme pour faire signe à la maxime kantienne qui nous recommande d'agir « uniquement d'après la maxime qui fait que tu peux vouloir en même temps qu'elle devienne une loi universelle » (E. KANT., 1971, p.136).

Pour tout dire, il appert que, pour la survie d'un devenir radieux fixant l'assurance d'un meilleur vivre ensemble de ses citoyens, toute nation a le devoir moral de tout mettre en œuvre pour une vie pacifique, rayonnante et harmonieuse des peuples constituant la communauté. Car, une vie de réconciliation dénuée de tout conflit sans belligérance ni violence susceptible de causer des troubles destructifs est la condition sine qua non exigible pour une paix durable dans une nation. C'est bien ce que relate cette exhortation des Saintes Écritures tirée du verset 32 des Éphésiens chapitre 4 en ces termes : « Soyez bons et pleins de compassion les uns envers les autres, pardonnez-vous réciproquement comme Dieu nous a pardonné en Christ » (Éphésiens 4 : 32). L'exigence sociale d'une vie profondément portée sous les auspices d'une vraie et sincère réconciliation se fonde sur la recommandation du pardon et de compassion. Sans pardon ni compassion, il ne saurait y avoir de véritable vie sociale paisible parmi les hommes. La voie du pardon et celle de la compassion correspondent indubitablement au sens réel de la réconciliation dans une nation.

Références Bibliographiques

Aristote (1959), *Éthique à Nicomaque*, Traduction de J. Tricot, VIII, I, Paris, Garnier-Flammarion

Bible, Nouveau Testament, *Le livre des Éphésiens, Chapitre 4, le Verset 32*

Dictionnaire Larousse 3 volumes en couleurs (1970), Paris, Edition Librairie Larousse

Hegel Wilhelm Friedrich (1963), *Propédeutique philosophique*, Préface et traduction de Maurice de Gandillac, Paris, Éditions de Minuit.

Kant Emmanuel (1971), *Fondements de la métaphysique des mœurs*, Introduction, Notes et Traduction de Victor Delbos, Paris, Delagrave

Rawls John (1998), *Justice et démocratie*, Préface et traduction de Catherine Audard, Paris, Éditions du Seuil.

Robert Paul (2019), *Dictionnaire Le Petit Robert*, Paris, Édition Le Robert,

UNESCO (1989), In *Déclaration finale* du Congrès de Yamoussoukro en Côte d'Ivoire.